

A peine créée, l'Agence nationale du sport déjà critiquée

Lancée mercredi sur fond de conflit ouvert entre le gouvernement et les conseillers techniques, cette nouvelle structure est censée révolutionner la gestion du sport en France.

Le Monde avec AFP Publié hier à 17h39, mis à jour hier à 21h26

Lecture 4 min.



La ministre des sports, Roxana Maracineanu, et le président de la Fédération française de natation, Gilles Sezionale, le 21 avril, à Rennes. DAMIEN MEYER / AFP

Fabrique à médailles olympiques ou désengagement de l'Etat ? C'est l'heure du baptême pour l'Agence nationale du sport, lancée officiellement mercredi 24 avril, sur fond de conflit ouvert entre le gouvernement et les conseillers techniques sportifs.

« C'est un grand jour pour le sport français, a estimé la ministre des sports, Roxana Maracineanu. L'Etat n'a jamais été aussi engagé. C'est un objet institutionnel qui, en plus d'être très adapté à notre problématique sportive, est une réponse parfaite aujourd'hui en sortie de grand débat, puisque cette agence va permettre de parler directement aux citoyens. »

Née non sans mal après plusieurs reports, des réserves du Conseil d'Etat et de sérieuses réticences de Bercy, cette agence, censée valider la nouvelle gouvernance du sport français, a effectué ses premiers pas mercredi au cours de son assemblée générale inaugurale, puis de son premier conseil d'administration au Stade de France.

Dépoussiérer le modèle sportif français, basé sur une tutelle de l'Etat devenue théorique et plus très efficace, tel est le credo de ceux qui défendent la nouvelle structure. Désormais, quatre acteurs vont y piloter les orientations pour la haute performance – avec les JO de Paris 2024 à l'horizon – et le développement des pratiques : l'Etat, les collectivités territoriales, le mouvement sportif (comité olympique et fédérations) et, dans une moindre mesure, les entreprises.

Une agence en plus, un ministère en moins ?

C'est notamment au sein de cette agence, et non plus au ministère, que seront décidés les montants des subventions aux fédérations pour le haut niveau. *« Jusqu'à maintenant, la vision c'était : on a des acteurs qui bossent pour nous, les fédérations, les associations, on va leur donner de l'argent pour qu'ils mettent en place les politiques publiques du sport, et on va prier très fort pour que ça se fasse »*, a également précisé M^{me} Maracineanu. *« L'Etat a rarement l'habitude de tendre la main aux autres en disant : "On va donner des financements, mais on va recueillir l'avis des acteurs" »*, plaide-t-elle pour ce projet *« visionnaire »*, qu'elle a récupéré en prenant ses fonctions, en septembre.

Lire notre analyse : [L'explosion programmée du modèle sportif français](#)

Mais, pour beaucoup, c'est la disparition du ministère qui se dessine. *« Qui va décider de la politique publique de l'Etat français en matière sportive ? demande l'ancienne ministre des sports et actuelle députée communiste Marie-George Buffet. Ce n'est pas un partenariat. Petit à petit, l'Etat se retire et Bercy se frotte les mains : un ministère de moins, c'est toujours ça de pris. »*

L'agence répond à la demande d'autonomie d'une partie du mouvement sportif. Mais le gouvernement veut aller plus loin, en transférant aux fédérations la gestion des 1 600 conseillers techniques sportifs (CTS), ces cadres payés par l'Etat, comme les directeurs techniques nationaux (DTN) et entraîneurs de haut niveau, que de nombreuses fédérations olympiques considèrent indispensables. Un chiffon rouge pour les patrons de fédérations, qui s'inquiètent de ne pas pouvoir les payer, et les agents eux-mêmes, qui y voient une attaque contre leur statut.

« On ne vous lâchera pas »

La semaine dernière, [le Conseil d'Etat a par ailleurs émis des réserves sur le statut de l'Agence nationale du sport](#), jugeant anormal, pour un groupement d'intérêt public (GIP), que l'Etat soit le seul à mettre au pot : environ 350 millions d'euros en 2019, issus du budget du ministère, dont environ 45 millions correspondent à des restes à payer de projets déjà engagés.

Mardi, une centaine de CTS ont protesté devant le siège du Comité national olympique sportif français (CNOSF) où se réunissaient leurs représentants syndicaux, des présidents de fédérations et le président du CNOSF, Denis Masseglia. *« Ce n'est pas en mettant tout dans le privé qu'on aura des meilleurs résultats. Le projet doit être stoppé »*, a estimé Jean-Christophe Sanavarny, CTS tennis en Normandie. *« Il faut un équilibre entre le côté associatif et les résultats de la nation, et les CTS sont les garde-fous de cet équilibre »*, a ajouté Patrice Gergès, DTN de l'athlétisme français. Christian Dullin, secrétaire général de la Fédération française de rugby, a, pour sa part, salué la mission des CTS : *« On a*

besoin de vous dans les fédérations, on ne vous lâchera pas. »

Reportage : A Beauvais, « rénover les équipements sportifs » plutôt que d'avoir à les fermer

« La réflexion est aujourd'hui entamée pour voir comment discuter avec tout le monde pour que les fédérations aient pleinement la main sur leurs moyens humains », a déclaré M^{me} Maracineanu, expliquant envisager la nomination d'un médiateur pour « mieux comprendre comment tisser et retisser le lien de confiance ».

Impératif de réussite pour Paris 2024

Après plusieurs retards, le gouvernement a maintenu son calendrier. En décembre 2018, son expert en haute performance, l'ancien sélectionneur des Bleus de handball Claude Onesta, avait regretté de ne pas pouvoir se mettre au travail. Lors des quatre derniers JO d'été, la France s'est classée 7^e au tableau des médailles. *« Tokyo 2020, si on est lucides, pourrait être un moment un peu compliqué »,* concédait Onesta à l'automne.

Pour nombre d'acteurs interrogés, au-delà de l'impératif de réussite à Paris 2024, l'agence a face à elle de gros défis. Ainsi, le passage des subventions par les fédérations a pour but de se rapprocher des besoins du terrain, mais il alimente aussi les craintes de clientélisme entre patrons de fédérations et clubs. Autre question, l'Etat, qui garde 60 % des voix au conseil d'administration sur le haut niveau et un droit de veto, va-t-il vraiment jouer le jeu de la gouvernance partagée ? Enfin, les entreprises privées vont-elles soutenir le projet et apporter des financements ? La partie ne fait que commencer.

[Réagissez ou consultez l'ensemble des commentaires](#)